



# Société Internationale de Réhabilitation Vestibulaire

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

SIRET : 430 088 542 000 21 Ape : 804c

N° formation : 11 75 41940 75

Siège : 15 place Amélie Raba-Léon 33000 BORDEAUX

Secrétariat : Magalie DUPAS, 13 place de Penn ar Pavé 22300 Lannion Tel : 07.68.62.18.68.

Email : [sirv.secretariatdupas@yahoo.com](mailto:sirv.secretariatdupas@yahoo.com)

Fondateur/Président d'Honneur : Alain SEMONT.

Président d'Honneur : Prof. Georges FREYSS.

[www.vestib.org](http://www.vestib.org)

## BUREAU :

Président : **Jean-François PONCIN**

Vice-président : **Dominique PATRIER**

Secrétaire Général : **Sébastien DOUTRELIGNE**

Trésorier : **Alain LAUER**

Lannion, le 20 janvier 2020.

**Objet : Spécificité de la rééducation vestibulaire.**

Chers Amis et Amies,

Depuis la rentrée, bon nombre d'entre vous m'ont contacté afin d'éclaircir certains faits.

En effet suite à la lecture de publications, ou encore, à la découverte de certaines informations (formation en rééducation vestibulaire dispensée par notre ex-président exclusivement à la communauté des orthoptistes), des interrogations ont vu le jour.

Tout d'abord je tenais à vous faire part que le bureau n'avait pas connaissance de ces faits.

Je comprends très bien et partage votre inquiétude ainsi que l'ensemble du bureau, quant au nouveau décret de compétence accordé à la communauté des orthoptistes le 10 décembre dernier.

Il est évident que face à cette situation critique, une action réfléchie et efficace va être entreprise conjointement avec la SFKV afin de modifier nos propres prérogatives d'exercice.

Une discussion au cours des Assises ORL de Nice est à l'ordre du jour afin d'avoir une réflexion, et de mettre en œuvre une action conjointe face à cette situation.

Rappelons que, à ce jour, la rééducation vestibulaire n'est pas une « spécialité » mais bien une spécificité sans aucune reconnaissance.

Dans le futur il est indispensable que cela se modifie et que nous obtenions un décret de compétence spécifique et détaillé quant à nos propres prérogatives.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de notre action conjointe.

A très bientôt.

Le Président.

Jean-François PONCIN.